

Direction des Etudes des
Répertoires et des Statistiques

TABLEAU DE BORD

octobre 2015

Affections Longue Durée : Incidence 2014 et Prévalence au 31 décembre 2014

**Tableau de bord ALD :
Incidence 2014
et
Prévalence au 31 décembre 2014
MSA
Régime des non-salariés agricoles
Régime des salariés agricoles**

DIRECTION DES ETUDES, DES REPERTOIRES
ET DES STATISTIQUES
Directeur de la publication :
Alain PELC
pelc.alain@ccmsa.msa.fr

Département "Régulation, Evaluation
et Etudes en Santé"
Véronique DANGUY
danguy.veronique@ccmsa.msa.fr

Réalisé par :
Barbara ZAMPARO
zamparo.barbara@ccmsa.msa.fr

Rédacteur en Chef :
David FOUCAUD
foucaud.david@ccmsa.msa.fr

Mise en forme :
Michèle LALLAOURET

Diffusion :
Claudine GAILLARD
gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr
Mireille MEDELICE
medelice.mireille@ccmsa.msa.fr

ECHELON NATIONAL DU CONTRÔLE MEDICAL :
Docteur François FRETE
frete.francois@ccmsa.msa.fr

SOMMAIRE

RESUME	5
I) LA POPULATION DE REFERENCE	6
II) INCIDENCE 2014.....	8
III) PREVALENCE AU 31 DECEMBRE 2014.....	12
IV) MATERIEL ET METHODE	20
A) LES ALD : DEFINITION ET PROBLEMATIQUE	20
B) LA SOURCE DES DONNEES.....	20
C) TRAITEMENT DES DONNEES.....	20
D) LES LIMITES DE LA BASE DE DONNEES	20
E) INDICATEURS	21
ANNEXE 1 : LISTE DES 30 AFFECTIONS DE LONGUE DUREE.....	22
ANNEXE 2 : DONNEES D'INCIDENCE 2014	23
ANNEXE 3 : DONNEES DE PREVALENCE AU 31 DECEMBRE 2014.....	29

Télécharger les données au format Excel :



LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET CARTES

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Effectifs et répartition des personnes protégées en maladie au régime agricole, par sexe et tranche d'âge au 1er janvier 2015.....	6
Tableau 2 :	Effectifs et répartition des personnes protégées en maladie selon le régime, par tranche d'âge, au 1er janvier 2015	6
Tableau 3 :	Effectifs et taux d'incidence bruts pour 1 000, par sexe et tranche d'âge, des patients admis pour une nouvelle ALD 1 à 32 en 2014.....	8
Tableau 4 :	Effectifs et taux d'incidence bruts des patients admis pour une nouvelle ALD 1 à 32 en 2014	8
Tableau 5 :	Âge des patients, par sexe, admis pour une nouvelle ALD 1 à 32 en 2014	9
Tableau 6 :	Taux d'incidence brut et standardisé, par régime, des patients admis pour une nouvelle ALD 1 à 32 en 2014	10
Tableau 7 :	Âge moyen, par régime, des patients admis pour une nouvelle ALD 1 à 32 en 2014.....	10
Tableau 8 :	Répartition des patients en ALD 1 à 32 au 31 décembre 2014 selon leur nombre de pathologies exonérantes	12
Tableau 9 :	Taux de prévalence brut et standardisé par âge et sexe, par régime, des patients pris en charge au titre d'une ALD 1 à 32 au 31 décembre 2014.....	12
Tableau 10 :	Âge des patients par régime, pris en charge au titre d'une ALD 1 à 32 en 2014.....	13
Tableau 11 :	Effectifs et taux de prévalence bruts, par sexe, des patients en ALD 1 à 32 au 31 décembre 2014	13
Tableau 12 :	Âge moyen, âge médian, par sexe, des patients en ALD 1 à 32 au 31 décembre 2014.....	13
Tableau 13 :	Taux de prévalence par sexe, brut et standardisé par âge, pour 1000, au 31 décembre 2014	15
Tableau 14 :	Taux de prévalence de certains cancers par sexe et âge au 31 décembre 2014....	18
Tableau 15 :	Effectif et taux d'incidence brut, pour 1000, en 2014 pour des ALD 1 à 32 - sur la population moyenne 01 janvier 2014 et 01 janvier 2015 issue du RNIAM.....	23
Tableau 16 :	Taux d'incidence brut par département, pour les ALD 1 à 30, 31, 32 et 1 à 32, des patients pris en charge pour une ALD au 31 décembre 2014	24
Tableau 17 :	Taux d'incidence standardisé par âge et sexe, pour les ALD 1 à 30, 31, 32 et 1 à 32 des patients admis en ALD 1 à 32 en 2014	26

Tableau 18 : Evolution du taux d'incidence brut des nouvelles reconnaissances en ALD 1 à 32 et des taux standardisés par âge et sexe, de 2002 à 2014 (la population de référence pour le calcul des taux standardisés est la population RNIAM au 01 janvier 2015)	28
Tableau 19 : Effectif et taux de prévalence brut des patients en ALD 1 à 32 au 31 décembre 2014, par ALD	29
Tableau 20 : Effectif et taux de prévalence brut pour 1000 des patients en ALD 1 à 32 au 31 décembre 2014 par sexe et tranche d'âge	30
Tableau 21 : Taux de prévalence brut par caisse pour les ALD 1 à 30, 31, 32 et 1 à 32 au 31 décembre 2014	31
Tableau 22 : Taux de prévalence standardisés par âge et sexe, par département, pour les ALD 1 à 30, 31, 32 et 1 à 32 au 31 décembre 2014.....	33

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Taux d'incidence des ALD 1 à 32, par sexe et tranche d'âge des patients en 2014.....	9
Graphique 2 : Taux d'incidence brut de 2012 à 2014 des principales ALD	11
Graphique 3 : Pyramide des âges de la population prise en charge au titre d'une ALD 1 à 32 au 31 décembre 2014 et de la population couverte en maladie au régime agricole au 01 janvier 2015 (source : RNIAM).....	14
Graphique 4 : Taux de prévalence par sexe et tranche d'âge, des patients en ALD 1 à 32 au 31 décembre 2014.....	15
Graphique 5 : Taux de prévalence de 2012 à 2014 des principales ALD	16
Graphique 6 : Cancers chez les femmes de 20-49 ans au 31 décembre 2014.....	17
Graphique 7 : Cancers chez les hommes de 20-49 ans au 31 décembre 2014.....	17

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Taux de prévalence standardisé par âge et par sexe, par département de résidence des patients en ALD 1 à 32 au 31 décembre 2014.....	19
--	----

Résumé

Les affections de longue durée au régime agricole

Les ALD les plus fréquentes en 2014 : diabète, maladies cardiovasculaires et cancers

En 2014, le taux d'incidence diminue de - 2,3 points et s'établit à 35,7 ‰.

Le taux de prévalence brut des exonérations du ticket modérateur au titre d'une ALD au régime agricole est en diminution en 2014. La diminution de l'effectif des patients exonérés du ticket modérateur est plus forte que la baisse de la population couverte en maladie.

Les trois affections les plus fréquentes sont le diabète puis celles du groupe cardio-vasculaire et enfin les cancers.

L'incidence et la prévalence des ALD sont plus élevées chez les hommes que chez les femmes avant 20 ans et après 50 ans.

Baisse de l'incidence en 2014

Le nombre de patients admis pour une nouvelle ALD 1 à 32 en 2014 (116 344 personnes) a diminué de - 6,9 ‰ par rapport à 2013.

Le taux d'incidence en 2014 est de 35,7 ‰, en baisse de - 2,3 points par rapport à 2013. Cette baisse doit être analysée au regard de la forte hausse des taux d'incidence en 2012 due à la révision d'anciens protocoles conduisant à l'ajout de nouvelles pathologies à des patients déjà en ALD. Cette tendance amorcée en 2013 se poursuit en 2014.

Au 31 décembre 2014, 690 807 personnes bénéficient d'une exonération du ticket modérateur au titre d'au moins une affection de longue durée (ALD 1 à 32). Le taux de prévalence brut est de 212,3 ‰ en baisse de - 2,4 ‰ par rapport à celui de l'année 2013 (217,5 ‰). Cette baisse s'explique par une diminution plus forte de l'effectif de patients exonérés du ticket modérateur en ALD que celui de la population protégée du régime (- 2,7 ‰ vs - 0,3 ‰).

Les maladies du groupe cardio-vasculaire, les ALD les plus fréquentes au régime agricole en 2014

Le diabète (53,3 ‰), l'insuffisance cardiaque grave (46,4 ‰) et les cancers (43,0 ‰) sont les trois affections de longue durée les plus courantes au 31 décembre 2014. Elles concentrent 59,5 ‰ des assurés en ALD pris en charge par le régime agricole. Les taux de prévalence du diabète (ALD8) et de l'insuffisance cardiaque grave (ALD5) sont respectivement en augmentation de + 0,1 point et de + 1,1 point. A contrario une légère diminution est observée pour les cancers (- 2,5 points).

Les maladies du groupe cardio-vasculaire (ALD n°1, 3, 5, 12 et 13) touchent 106,1 ‰ de la population du régime agricole, soit la moitié des assurés en ALD (- 0,8 point par rapport à 2013).

La prise en charge pour une nouvelle ALD au titre d'au moins une maladie du groupe cardio-vasculaire représente 42,7 ‰ des assurés admis pour une nouvelle ALD. Le taux d'incidence, en diminution depuis trois ans, est de 15,3 ‰ (- 1,5 point par rapport à 2013).

Une incidence plus forte chez les hommes à l'exclusion de la tranche d'âges 20-49 ans

L'âge moyen lors de l'attribution d'une nouvelle ALD en 2014 est de 72,1 ans, en diminution de 6 mois par rapport à 2013 (72,6 ans). Les hommes bénéficient d'une nouvelle exonération à l'âge moyen de 69,3 ans, en diminution de 7,2 mois par rapport à 2013, et les femmes à 75,1 ans, en diminution de 3,6 mois.

A structure d'âge identique, le taux de prévalence chez les hommes est plus élevé que chez les femmes (231,3 ‰ vs 196,4 ‰). De même, le taux d'incidence est plus fort chez les hommes que chez les femmes sauf dans la tranche d'âge 20-49 ans. Dans cette dernière tranche d'âge, les pathologies les plus fréquentes sont : l'ALD 23 (affections psychiatriques de longue durée), l'ALD 30 (cancers) et ALD 8 (diabète).

Sigle cité :

ALD : Affection de longue durée

I) LA POPULATION DE REFERENCE

Au 1er janvier 2015, la population couverte en maladie par le régime agricole est de 3 253 851 personnes¹ -, en diminution de - 0,3 % par rapport à 2014.

Cette population sert de référence pour calculer les taux de prévalence au 31 décembre 2014.

TABLEAU 1
Effectifs et répartition des personnes protégées en maladie au régime agricole, par sexe et tranche d'âge au 1er janvier 2015

Tranche d'âge	Femmes	Proportion de femmes	Hommes	Proportion d'hommes	Total	Répartition ensemble
0 - 9 ans	124 214	49%	129 947	51%	254 161	8%
10 - 19 ans	134 488	46%	156 993	54%	291 481	9%
20 - 29 ans	94 736	34%	179 936	66%	274 672	8%
30 - 39 ans	117 254	38%	193 737	62%	310 991	10%
40 - 49 ans	144 194	38%	234 953	62%	379 147	12%
50 - 59 ans	165 754	39%	257 777	61%	423 531	13%
60 - 69 ans	181 925	43%	243 139	57%	425 064	13%
70 - 79 ans	195 144	53%	175 220	47%	370 364	11%
80 - 89 ans	249 567	60%	164 388	40%	413 955	13%
90 ans et plus	78 218	71%	32 267	29%	110 485	3%
Ensemble	1 485 494	46%	1 768 357	54%	3 253 851	100%

Source : RNIAM, CCMSA – DERS

L'âge moyen de la population des ressortissants MSA au 1er janvier 2015 est de 50,6 ans (contre 50,8 ans en 2014), sa médiane de 52,5 ans comme en 2014 (le 1er quartile est égal à 29,5 ans, le 3è quartile à 72,5 ans).

Il s'agit d'une population âgée (40,6 % a plus de 60 ans, - 0,4 point par rapport à 2014) et majoritairement masculine jusqu'à 70 ans, âge à partir duquel la tendance s'inverse.

TABLEAU 2
Effectifs et répartition des personnes protégées en maladie selon le régime, par tranche d'âge, au 1er janvier 2015

Tranche d'âge	Régime des non-salariés agricoles	Proportion de non salariés agricoles	Régime des salariés agricoles	Proportion des salariés agricoles	Ensemble
0 - 9 ans	61 277	24%	192 884	76%	254 161
10 - 19 ans	92 327	32%	199 154	68%	291 481
20 - 29 ans	33 959	12%	240 713	88%	274 672
30 - 39 ans	75 294	24%	235 697	76%	310 991
40 - 49 ans	133 669	35%	245 478	65%	379 147
50 - 59 ans	187 596	44%	235 935	56%	423 531
60 - 69 ans	221 024	52%	204 040	48%	425 064
70 - 79 ans	256 720	69%	113 644	31%	370 364
80 - 89 ans	330 926	80%	83 029	20%	413 955
90 ans et plus	90 121	82%	20 364	18%	110 485
Ensemble	1 482 913	46%	1 770 938	54%	3 253 851

Source : RNIAM, CCMSA – DERS

Télécharger les données au format Excel :

¹ Source : RNIAM

Au 1er janvier 2015, 54 % des personnes protégées en maladie sont des salariés ou des pensionnés du régime des salariés agricoles et 46 % des non-salariés agricoles ou anciens non-salariés².

Jusqu'à 59 ans, la population relevant du régime des salariés agricoles est surreprésentée par rapport à celle des exploitants à partir de 60 ans les non-salariés agricoles constituent la majorité des ressortissants du régime.

L'âge moyen des non-salariés couverts en maladie au régime agricole est de 61,9 ans (2,6 mois de plus qu'en 2014), contre 41,2 ans pour les salariés agricoles (0,5 mois en moins qu'en 2014).

A compter du 1er janvier 2014, les caisses de MSA gèrent les prestations de l'ensemble des non-salariés agricoles.
Avant cette date, ils pouvaient être affiliés auprès d'un autre organisme (GAMEX, APRIA)

² Dans le présent document, le terme de salarié agricole se réfère à une « personne relevant du régime des salariés agricoles » indépendamment de sa situation d'activité ou de son statut d'ouvrant droit ou d'ayant droit, de même pour les non-salariés agricoles.

II) INCIDENCE 2014

Au cours de l'année 2014, 116 344 personnes ont été admises pour une nouvelle³ ALD 1 à 32, soit un taux d'incidence⁴ de 35,7 ‰. L'évolution négative des taux d'incidence entre 2013 (38,0 ‰) et 2014 est de 2,3 points, elle était de - 1,6 point entre 2012 et 2013.

TABLEAU 3
Effectifs et taux d'incidence bruts pour 1 000, par sexe et tranche d'âge, des patients admis pour une nouvelle ALD 1 à 32 en 2014

Tranche d'âge	Effectif femmes	Taux d'incidence femmes pour 1000	Effectif hommes	Taux d'incidence hommes pour 1000	Nombre total de patients
0 - 9 ans	506	4,1	776	6,0	1 282
10 - 19 ans	597	4,4	723	4,6	1 320
20 - 29 ans	672	7,2	1 080	6,1	1 752
30 - 39 ans	1 194	10,3	1 434	7,5	2 628
40 - 49 ans	2 300	15,8	3 187	13,5	5 487
50 - 59 ans	3 927	23,7	6 978	27,2	10 905
60 - 69 ans	5 805	31,9	11 915	49,5	17 720
70 - 79 ans	10 724	53,0	13 014	72,3	23 738
80 - 89 ans	21 986	87,1	17 205	104,0	39 191
90 ans et plus	8 380	110,8	3 941	127,4	12 321
Total	56 091	37,6	60 253	34,1	116 344

Source : CCMSA - DERS

Le nombre de patients nouvellement admis pour une ALD 1 à 32 en 2014 a diminué de 6,9 % par rapport à 2013 (- 5,7 % entre 2012 et 2013) mais reste supérieur au nombre de cas incidents de 2011 (109 743), année sans phénomène particulier.

En effet, ces évolutions sont imputables principalement à la reprise en nombre important de protocoles arrivant à échéance en 2012, car lors de la révision d'un protocole, le médecin traitant met à jour la liste des pathologies dont souffre le patient.

La reprise de ces protocoles a été planifiée par chaque caisse en fonction du volume à traiter sur une période maximale de 36 mois, elle s'est terminée au plus tard en mars 2014. Le volume des reprises a été décroissant entre 2012 et 2014, avec un impact sur le nombre de cas incidents allant dans le même sens.

TABLEAU 4
Effectifs et taux d'incidence bruts des patients admis pour une nouvelle ALD 1 à 32 en 2014

Sexe	Effectifs	Répartition	Taux d'incidence pour 1000
Femmes	56 091	48%	37,6
Hommes	60 253	52%	34,1
Total	116 344	100%	35,7

Source : CCMSA - DERS

³ Ces patients pouvaient éventuellement être exonérés pour une pathologie différente au 31 décembre 2013 ; ils sont considérés comme des cas incidents au titre d'une nouvelle pathologie en 2014.

⁴ Le dénominateur utilisé pour calculer les taux d'incidence est la population moyenne protégée en maladie en 2014 (moyenne de la population du 01 janvier 2014 et au 01 janvier 2015 -source : RNIAM-).

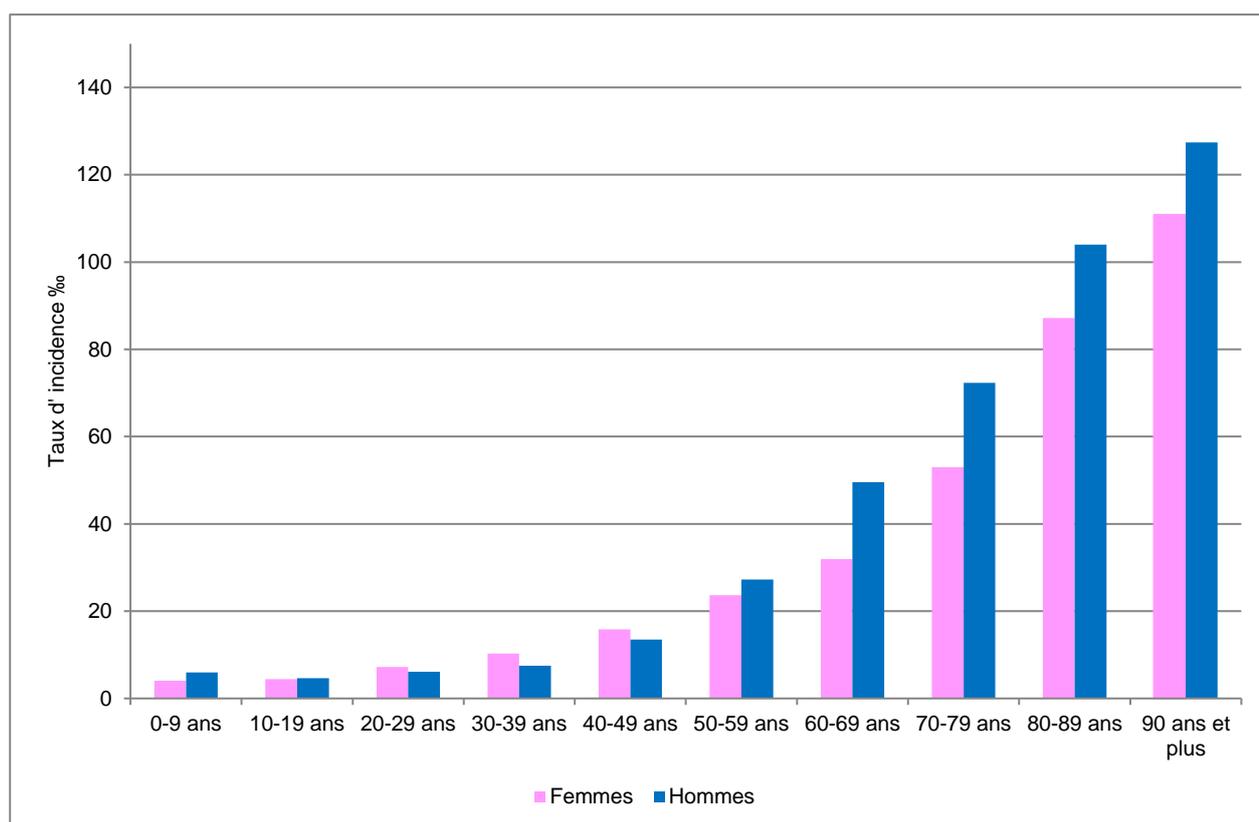
TABLEAU 5
 Âge des patients, par sexe, admis
 pour une nouvelle ALD 1 à 32 en 2014

Sexe	Âge moyen	IC 95%	Coefficient de variation	Âge médian
Femmes	75,1	[74,9 ; 75,2]	23,7	81,0
Hommes	69,3	[69,2 ; 69,5]	26,0	73,0
Total	72,1	[72,0 ; 72,2]	25,1	78,0

Source : CCMSA - DERS

Pour les deux sexes, l'âge moyen lors de l'attribution d'une nouvelle ALD en 2014 diminue en moyenne de 6 mois par rapport à 2013 (72,6 ans en 2013 vs 72,1 en 2014). Les hommes bénéficient d'une nouvelle exonération pour une ALD en moyenne 7,2 mois plus tôt qu'en 2013 (69,3 ans), pour les femmes 3,6 mois plus tôt qu'en 2013 (75,1). L'âge médian pour les deux sexes reste constant depuis 2013 (78 ans).

GRAPHIQUE 1
 Taux d'incidence des ALD 1 à 32, par sexe et tranche d'âge des patients en 2014



Source : CCMSA - DERS

En 2014 comme en 2013, le taux d'incidence chez les femmes est plus faible que chez les hommes, sauf dans les tranches d'âges 20-50 ans.

Télécharger les données au format Excel :



:

TABLEAU 6
Taux d'incidence brut et standardisé, par régime,
des patients admis pour une nouvelle ALD 1 à 32 en 2014

	Population agricole moyenne 2014 - 2015	Nombre de patients	Répartition	Taux d'incidence brut pour 1 000	Taux d'incidence standardisé pour 1 000 (1)	Comparative Morbidity Figure (rapport des taux standardisés)		
						CMF SA / NSA	IC 95% CMF	
Régime des non-salariés	1 506 013	73 124	63%	48,6	33,7			
Régime des salariés	1 752 217	43 186	37%	24,6	36,9	1,09	1,08	1,11
CMU	/	34	0%	.	.			
Total	3 258 230	116 344	100%	35,7	.			

(1) Standardisation par âge et sexe

Source : CCMSA - DERS

Le taux d'incidence brut⁵ d'admission pour une nouvelle ALD chez les personnes relevant du régime des salariés agricoles est inférieur à celui des personnes relevant du régime des non-salariés agricoles, ce qui est principalement dû à une structure par âge différente. Les salariés agricoles sont moins âgés que les non-salariés agricoles. De même, l'âge moyen des bénéficiaires d'une nouvelle ALD en 2014 est plus élevé chez les non-salariés agricoles que chez les salariés agricoles (78,0 ans vs 62,2 ans).

Après standardisation par âge et par sexe, le taux d'incidence dans la population du régime des non-salariés est inférieur à celui de la population des salariés (33,7 ‰ vs 36,9 ‰). Ainsi, la « probabilité » d'être exonéré pour une nouvelle ALD est significativement plus élevée chez les salariés que chez les non-salariés : le rapport des taux standardisés (CMF) est de 1,09, soit un risque supérieur de 9 %.

TABLEAU 7
Âge moyen, par régime, des patients admis
pour une nouvelle ALD 1 à 32 en 2014

	Âge moyen	IC 95%	Coefficient de variation	Âge médian
Exploitants	78,0	[77,9 ; 78,0]	16,9	81,0
Salariés	62,2	[62,0 ; 62,4]	33,4	65,0
CMU	60,1	[55,5 ; 64,8]	23,0	60,0
Total	72,1	[72,0 ; 72,2]	25,1	78,0

Source : CCMSA - DERS

La dispersion de la distribution par âge des assurés admis pour une nouvelle ALD, mesurée par le coefficient de variation, est beaucoup plus importante chez les salariés que chez les non-salariés du régime agricole (33,4 vs 16,9).

Cette différence en termes de concentration mesurée par le coefficient de variation, se retrouve dans la distribution par âge de l'ensemble des assurés des deux populations des régimes salariés et non-salariés (56,2 vs 38,6), mais avec un moindre écart relatif. Ce qui signifie que l'attribution d'une ALD chez les salariés touche une population plus hétérogène en âge que chez les non-salariés.

⁵ La population de référence est la population moyenne couverte en maladie au régime agricole au 01 janvier 2014 et 01 janvier 2015 (source : RNIAM)

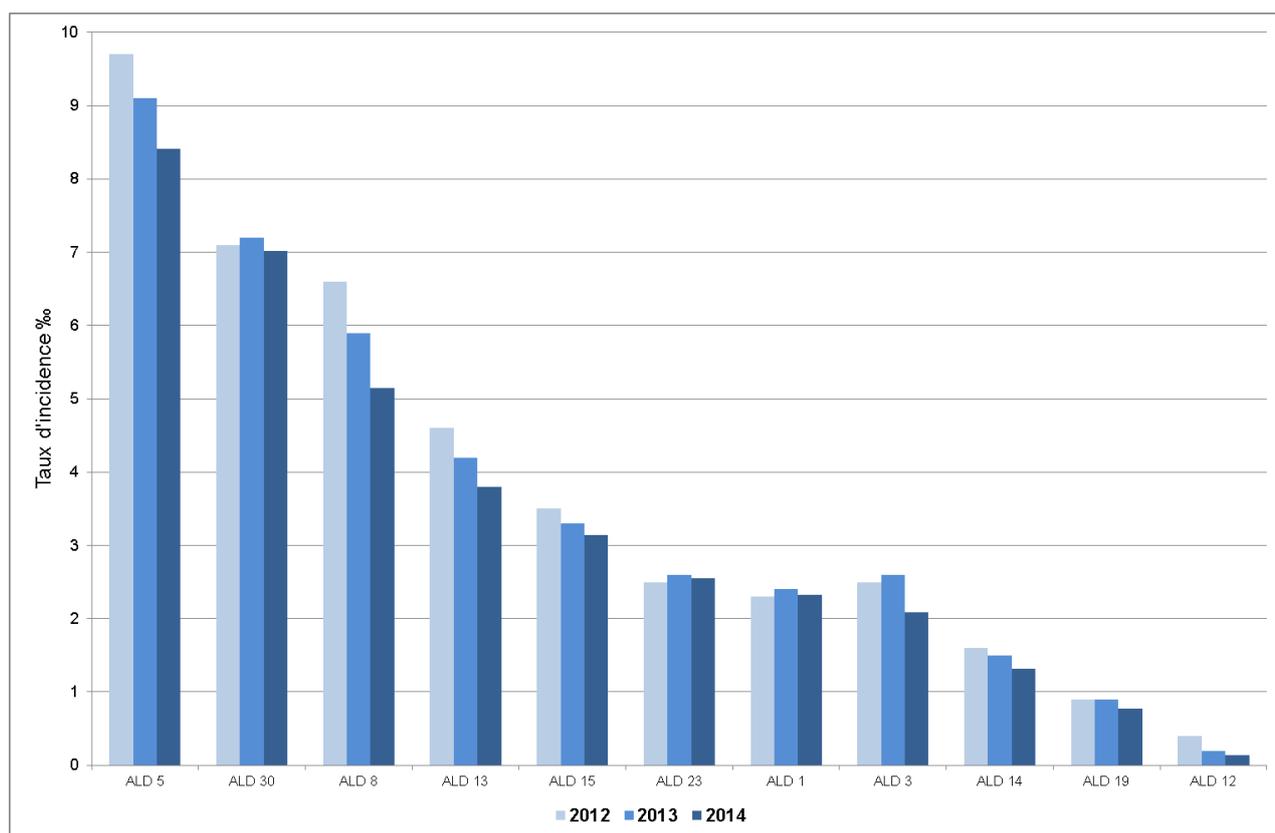
Pathologies les plus fréquentes

En 2014, comme pour les deux années précédentes, les ALD présentant le taux d'incidence brut le plus élevé demeurent l'ALD 5 (insuffisances cardiaques, valvulopathies et troubles du rythme) : 27 407 patients et taux d'incidence de 8,4 ‰, l'ALD 30 (tumeurs malignes, affections malignes du tissu lymphatique) : 22 863 patients et taux d'incidence de 7,0 ‰, l'ALD 8 (diabète de type I et II) : 16 785 patients et taux d'incidence de 5,2 ‰. Ces trois ALD concentrent 54,7 % des assurés nouvellement admis au titre d'une ALD.

Les assurés ayant bénéficié d'une prise en charge pour une nouvelle ALD au titre d'au moins une maladie du groupe cardio-vasculaire (ALD n° 1, 3, 5, 12 et 13) représentent 42,7 % des assurés admis pour une nouvelle ALD (116 344 patients) et un taux d'incidence de 15,3 ‰ en diminution de - 1,5 point par rapport à 2013 (16,8 ‰).

Après la légère progression de l'incidence de certaines pathologies du groupe cardio-vasculaire (ALD 1, ALD 3) entre 2012 et 2013, liée à la suppression des nouvelles admissions en ALD 12 (décret n°2011-726 du 24 juin 2011), l'incidence des maladies du groupe cardio vasculaire (ALD n° 1, 3, 5, 12 et 13) a continué à se réduire entre 2013 et 2014 (17,7 ‰ en 2012, 16,8 ‰ en 2013).

GRAPHIQUE 2
Taux d'incidence brut de 2012 à 2014 des principales ALD



Source : CCMSA – DERS

Entre 2012 et 2014, les taux d'incidence des trois ALD, insuffisance cardiaque, valvulopathies et troubles du rythme (ALD 5), diabète (ALD 8) et maladies coronaires (ALD 13) enregistrent une diminution régulière.

III) PREVALENCE AU 31 DECEMBRE 2014

Au 31 décembre 2014 au régime agricole, 690 807 personnes sont exonérées du ticket modérateur au titre d'au moins une ALD, soit 212,3 % de la population couverte en maladie. L'effectif brut de patients exonérés du ticket modérateur a diminué de presque 19 000 en un an. Cette diminution (- 2,7 %), plus forte que la baisse de la population couverte en maladie (- 0,3 %), se traduit par une baisse du taux de prévalence de - 2,4 % (217,5 % au 31 décembre 2013).

TABLEAU 8
Répartition des patients en ALD 1 à 32 au 31 décembre 2014
selon leur nombre de pathologies exonérantes

Nombre de pathologies exonérantes	Nombre de patients	Répartition		Evolution	Evolution
		2014	2013	2013/2014	
1	435 007	63,0%	62,1%	0,9 point	0,1 point
2	182 413	26,4%	26,8%	-0,4 point	-0,2 point
3	60 201	8,7%	9,1%	-0,4 point	-0,1 point
4 et plus	13 186	1,9%	2,1%	-0,2 point	
Total	690 807	100,0%			

Source : CCMSA – DERS

Au 31 décembre 2014, plus du tiers (37 %) des patients en ALD sont exonérés au titre d'au moins deux pathologies.

Comparaison entre les ressortissants du régime des salariés agricoles et les ressortissants du régime des non-salariés agricoles :

TABLEAU 9
Taux de prévalence brut et standardisé par âge et sexe, par régime,
des patients pris en charge au titre d'une ALD 1 à 32 au 31 décembre 2014

	Population RNIAM - 01/01/2015	Nombre de patients	Répartition	Taux de prévalence brut pour 1.000	Taux de prévalence standardisé pour 1.000 (1)	Comparative Morbidity Figure (rapport des taux standardisés)		
						CMF SA / NSA	IC 95% CMF	
Régime des non-salariés	1 482 913	444 355	64%	299,7	206,5			
Régime des salariés	1 770 938	246 237	36%	139,0	216,8	1,05	1,04	1,06
CMU	/	215	0%	.	.			
Total	3 253 851	690 807	100%	212,3	.			

(1) Standardisation par âge et sexe

Source : CCMSA - DERS

Le taux de prévalence brut chez les personnes relevant du régime des non-salariés agricoles est plus de deux fois supérieur à celui de la population relevant du régime des salariés agricoles. Après standardisation

par âge et sexe, l'ordre des taux est inversé. Les salariés bénéficient davantage d'une prise en charge en ALD que les non-salariés, toutes choses égales par ailleurs, (216,8 % vs 206,5 %).

TABLEAU 10
Âge des patients par régime, pris en charge au titre d'une ALD 1 à 32 en 2014

	Âge moyen	IC 95%	Coefficient de variation	Âge médian
Non-salariés	77,6	[77,6 ; 77,7]	16,6	81,0
Salariés	65,0	[64,9 ; 65,1]	28,9	67,0
CMU	59,9	[58,1 ; 61,7]	22,6	59,0
Total	73,1	[73,1 ; 73,2]	22,4	78,0

Source : CCMSA – DERS

L'âge moyen de la population des non-salariés agricoles exonérée du ticket modérateur pour au moins une des 32 ALD est de 77,6 ans (âge médian 81 ans) et de 65 ans pour celle des salariés (âge médian 67 ans).

La dispersion de la distribution par âge des assurés en ALD, mesurée par le coefficient de variation, est beaucoup plus élevée chez les salariés que chez les non-salariés du régime agricole (28,9 vs 16,6). La population des non-salariés, est concentrée dans les classes d'âges élevés chez les personnes en ALD comme dans l'ensemble de la population protégée.

Différence par sexe

TABLEAU 11
Effectifs et taux de prévalence bruts, par sexe, des patients en ALD 1 à 32 au 31 décembre 2014

Sexe	Effectifs	Répartition	Taux de prévalence pour 1000
Femmes	339 535	49%	228,6
Hommes	351 272	51%	198,6
Total	690 807	100%	212,3

Source : CCMSA - DERS

En 2014, les hommes sont légèrement sur représentés au sein de la population en ALD (51 %). Mais le taux de prévalence brut de la prise en charge en ALD chez les hommes au 31 décembre 2014 est inférieur à celui observé chez les femmes (198,6 % vs 228,6 %).

Entre 2013 et 2014, le taux de prévalence brut a diminué de 2,3 % chez les hommes (203,4 % en 2013) et de 2,4 % chez les femmes (234,2 % en 2013).

TABLEAU 12
Âge moyen, âge médian, par sexe, des patients en ALD 1 à 32 au 31 décembre 2014

Sexe	Âge moyen	IC 95%	Coefficient de variation	Âge médian
Femmes	75,7	[75,7 ; 75,8]	21,1	80,0
Hommes	70,6	[70,6 ; 70,7]	23,3	74,0
Total	73,1	[73,1 ; 73,2]	22,4	78,0

Source : CCMSA - DERS

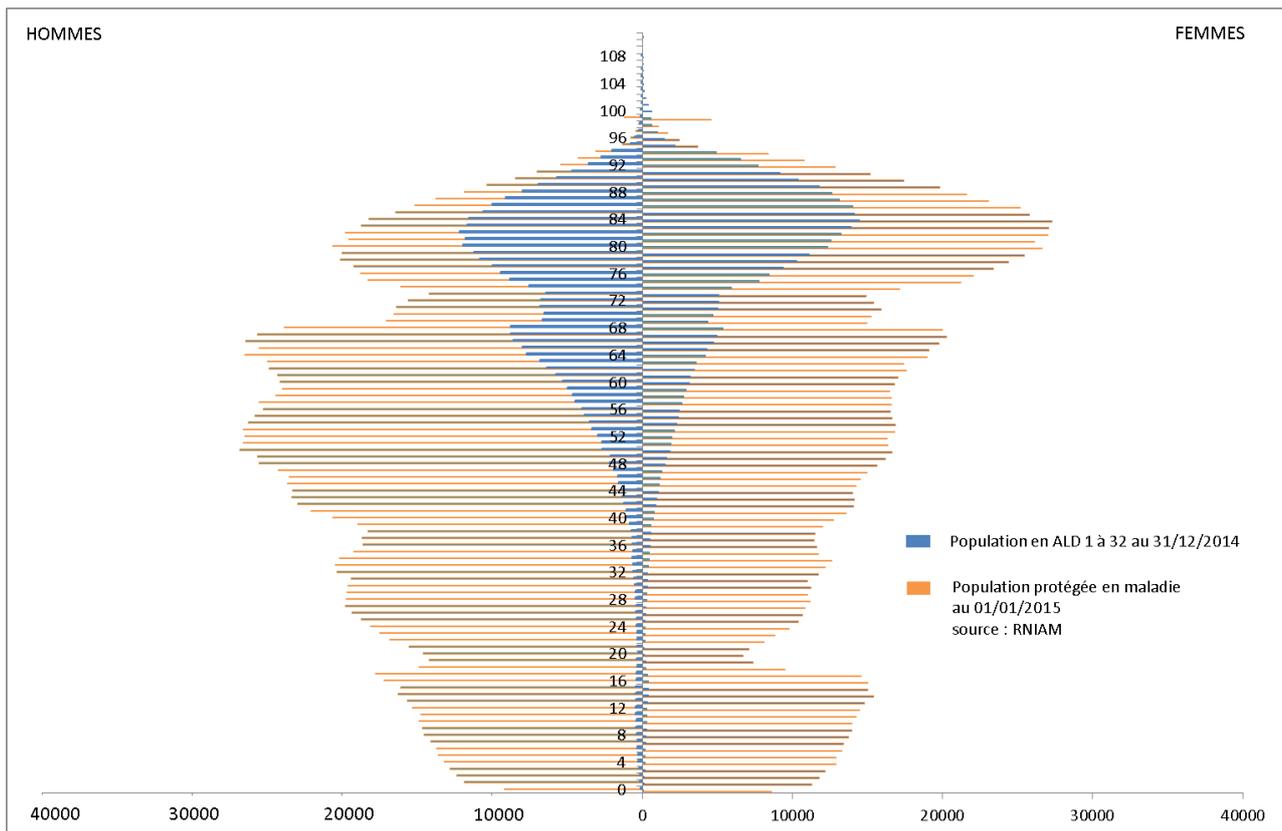
L'âge moyen des femmes en ALD 1 à 32 au 31 décembre 2014 est de 5 ans et un mois supérieur à celui des hommes (vs 5 ans au 31 décembre 2013).

Cette différence s'explique par la structure par âge spécifique des deux populations. Les femmes sont surreprésentées aux âges les plus élevés (à partir de 70 ans).

Or, à partir de 50 ans le taux de prévalence de la prise en charge en ALD dans la population masculine est supérieur à celui de la population féminine.

GRAPHIQUE 3

Pyramide des âges de la population prise en charge au titre d'une ALD 1 à 32 au 31 décembre 2014 et de la population couverte en maladie au régime agricole au 01 janvier 2015 (source : RNIAM)



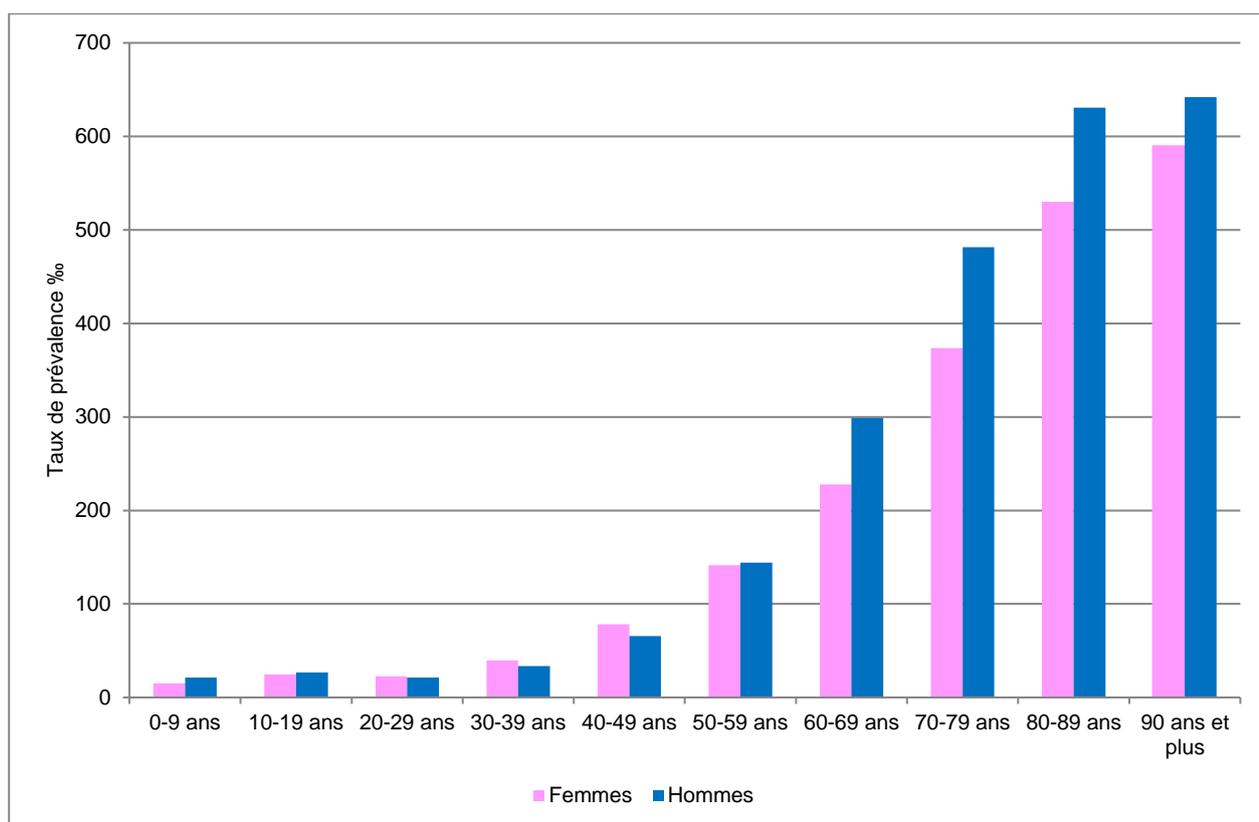
Source : CCMSA - DERS

Télécharger les données au format Excel :



GRAPHIQUE 4

Taux de prévalence par sexe et tranche d'âge, des patients en ALD 1 à 32 au 31 décembre 2014



Source : CCMSA - DERS

Le taux de prévalence de l'exonération du ticket modérateur au titre d'au moins une ALD de 1 à 32, au 31 décembre 2014 augmente avec l'âge des patients. Dans les tranches d'âges 20-49 ans, les taux de prévalence chez les femmes sont supérieurs à ceux des hommes.

A partir de 50 ans, le taux de prévalence dans la population masculine est plus élevé que dans la population féminine, cet écart s'accroît avec l'avancée en âge.

TABLEAU 13

Taux de prévalence par sexe, brut et standardisé par âge, pour 1000, au 31 décembre 2014

Sexe	Taux de prévalence pour 1 000	
	Taux brut	Taux standardisé
Femmes	228,6	196,4
Hommes	198,6	231,3

Source : CCMSA - DERS

Après standardisation par âge, sur la base de la population protégée en maladie par le régime agricole, le taux de prévalence est plus élevé chez les hommes que chez les femmes.

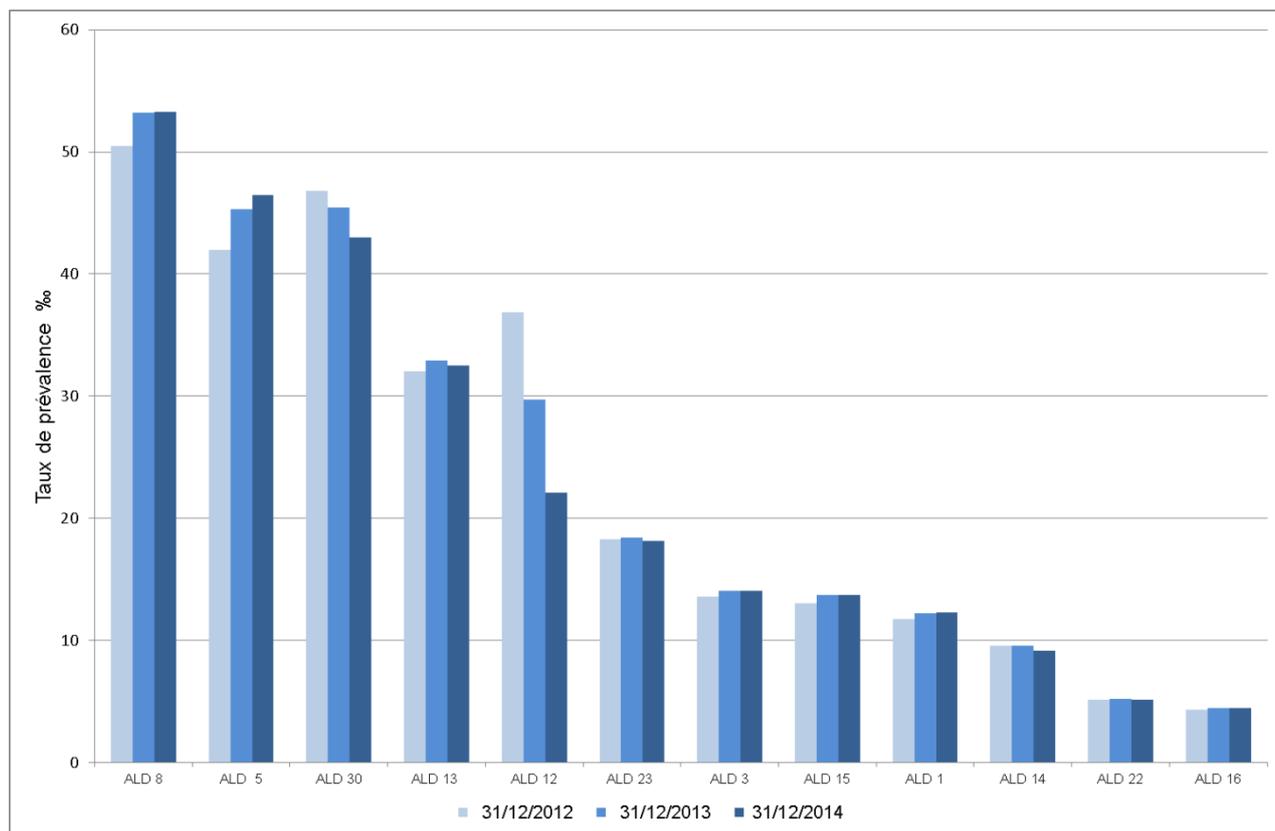
Pathologies les plus fréquentes

Au 31 décembre 2014, 97,1 % des patients du régime agricole en ALD le sont pour une ALD de 1 à 30 (96,7 % en 2013).

Les trois affections de longue durée ayant le taux de prévalence le plus élevé au 31 décembre 2014 sont : le diabète 53,3 ‰ (53,2 ‰ en 2013), l'insuffisance cardiaque grave 46,4 ‰ (45,3 ‰ en 2013) et les cancers 43,0 ‰ (45,5 ‰ en 2013).

Ces trois ALD (8, 5, 30) concentrent 59,5 % des patients en ALD.

GRAPHIQUE 5
Taux de prévalence de 2012 à 2014 des principales ALD



Source : CCMSA - DERS

Les assurés pris en charge en ALD au titre d'au moins une maladie cardio-vasculaire (ALD n°1, 3, 5, 12 et 13) représentent 50,0 % des assurés en ALD en 2014, ce qui correspond à une baisse de 0,8 point par rapport à 2013 (- 0,7 point en 2013 par rapport aux données de 2012). Le nombre des bénéficiaires atteints d'au moins une affection du groupe cardio-vasculaire a enregistré une diminution significative de - 4,2 % entre 2013 et 2014 (- 2,5 % entre 2012 et 2013). Ainsi le taux de prévalence est passé de 111,4 ‰ en 2012 à 106,1 ‰ en 2014.

Au sein du groupe, la prévalence de toutes les pathologies cardio-vasculaires progresse, à l'exception de l'ALD12 (Hypertension Artérielle Sévère).

Ce recul est imputable à la suppression⁶ des nouvelles prises en charge au titre de l'ALD 12 (Hypertension Artérielle Sévère) en 2011. Le nombre de patients pris en charge au titre de l'ALD 12 a diminué de plus de 20 % par an entre 2011 et 2014.

Pathologies en ALD les plus fréquentes entre 20 et 49 ans au 31 décembre 2014

⁶ Décret n°2011-726 du 24 juin 2011

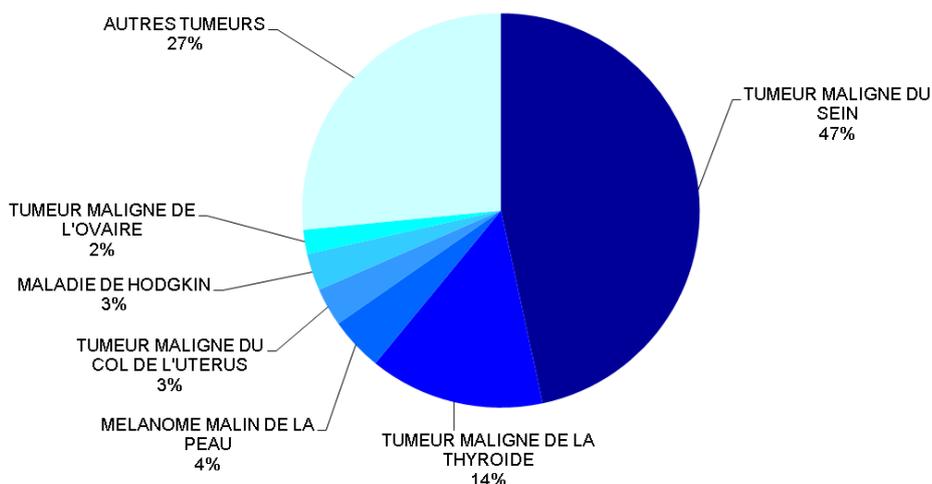
Pour les tranches d'âges 20-49 ans, les trois ALD les plus fréquentes aussi bien pour les femmes que pour les hommes, sont les ALD 23 (affections psychiatriques de longue durée), ALD 30 (cancers) et ALD 8 (diabète de type 1 et diabète de type 2).

Ces trois pathologies concentrent plus de la moitié des patients de 20 à 49 ans en ALD (57 % des femmes et 54 % des hommes).

Dans cette tranche d'âge, 21 % des femmes exonérées du ticket modérateur au titre d'une ALD, ont un cancer (3 715 femmes).

Chez les hommes, les cancers concernent 10 % des jeunes adultes en ALD (2 669 hommes).

GRAPHIQUE 6
Cancers chez les femmes de 20-49 ans au 31 décembre 2014



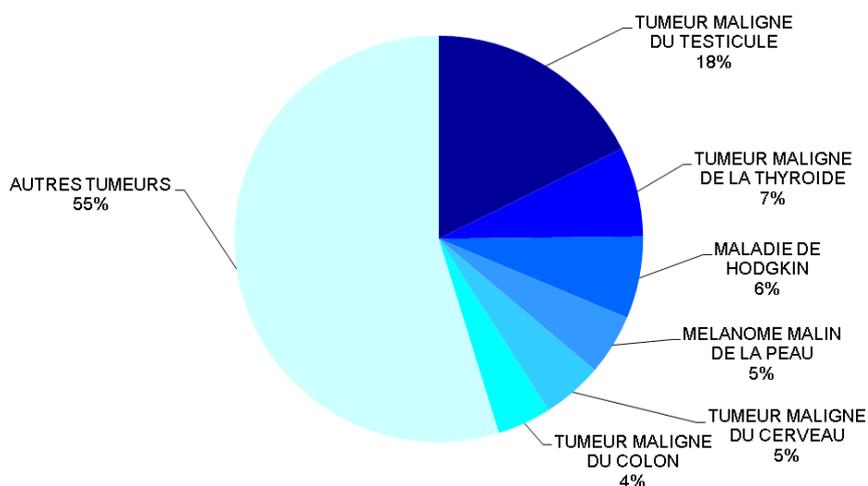
Source : CCMSA - DERS

Parmi les cancers, la tumeur maligne du sein est la localisation la plus fréquente chez les femmes (1 766 femmes). Viennent ensuite à un degré moindre les tumeurs de la thyroïde (540 femmes) et le mélanome malin de la peau (165 femmes).

Ces trois pathologies touchent les deux tiers des femmes de 20 à 49 ans atteintes par un cancer.

La fréquence élevée du cancer du sein (47 %), explique à elle seule la sur représentation des femmes chez les assurés agricoles ayant un cancer entre 20 et 49 ans.

GRAPHIQUE 7
Cancers chez les hommes de 20-49 ans au 31 décembre 2014



Source : CCMSA - DERS

Chez les hommes hormis la tumeur maligne du testicule, qui concentre près d'un cinquième des cas de cancers, aucune localisation n'est largement prépondérante.
Les six cancers les plus fréquents ne concernent chez les hommes que 45,7 % des assurés en ALD pour cancer.

TABLEAU 14
Taux de prévalence de certains cancers par sexe et âge au 31 décembre 2014

Cancers	Tous âges				20 à 49 ans			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	Nombre de patientes	Taux de prévalence pour 1000	Nombre de patients	Taux de prévalence pour 1000	Nombre de patientes	Taux de prévalence pour 1000	Nombre de patients	Taux de prévalence pour 1000
(ALD 30) Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique	63 621	42,8	76 215	43,1	3 715	10,4	2 669	4,4
(CIM10-C50) Tumeur maligne du sein	28 209	19,0			1 766	5,0		
(CIM10-C62) Tumeur maligne du testicule			751	0,4			479	0,8

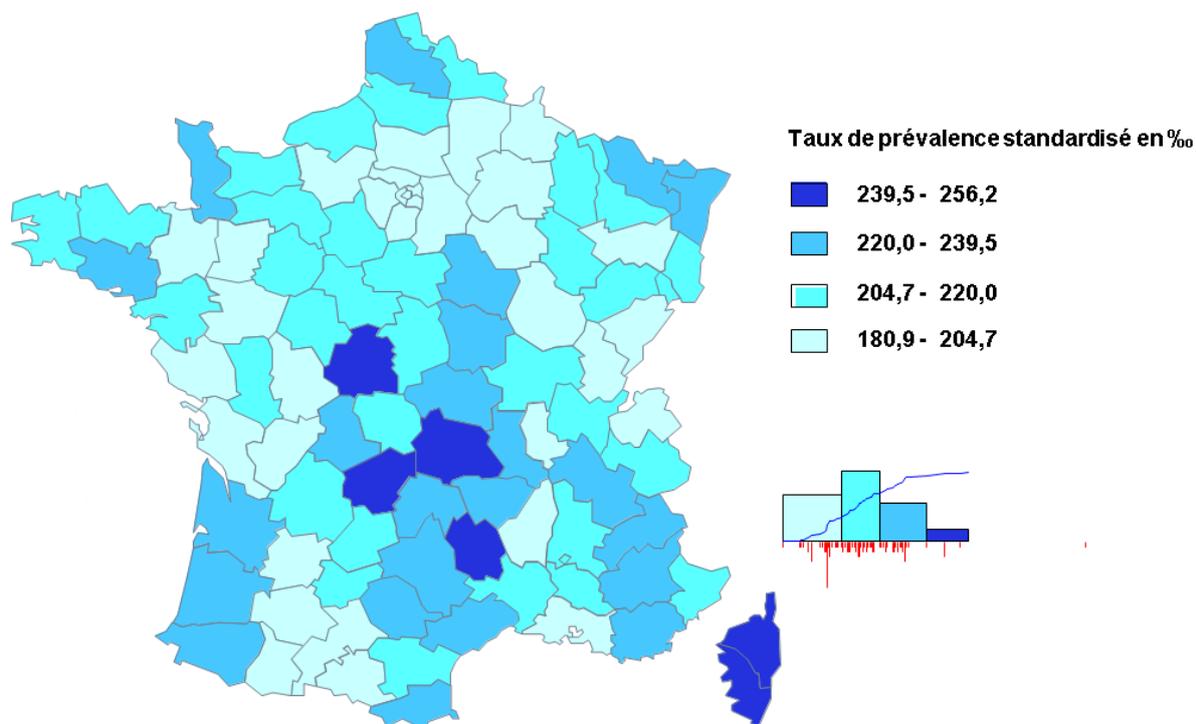
Source : CCMSA - DERS

Sur l'ensemble de la population couverte par le régime agricole, le taux de prévalence des ALD pour cancer chez les hommes est supérieur à celui des femmes (43,1 ‰ vs 42,8 ‰). Mais le rapport des ALD est inversé entre 20 et 49 ans. Le taux de prévalence des assurés atteints d'au moins un cancer est même plus du double chez les femmes par rapport à celui des hommes dans cette tranche d'âge (10,4 ‰ vs 4,4 ‰). Le taux de prévalence d'une prise en charge pour cancer du sein chez les femmes de 20 à 49 ans est de 5 ‰, ce qui correspond à près de la moitié du total des cancers chez les femmes dans cette tranche d'âge.

Télécharger les données au format Excel :



CARTE 1
 Taux de prévalence standardisé par âge et par sexe, par département de résidence
 des patients en ALD 1 à 32 au 31 décembre 2014



Source : CCMSA - DERS

Au 31 décembre 2014, le taux de prévalence des ALD, standardisé par âge et sexe est plus élevé en Lozère (256 ‰) Corrèze (253 ‰), les départements de Corse (247 ‰) et Puy-de-Dôme (246 ‰). A contrario, les départements de la Haute-Garonne (181 ‰), du Maine et Loire (188 ‰) et de l'Aube (189 ‰) sont ceux qui ont les taux de prévalence standardisés les plus bas.

IV) MATERIEL ET METHODE

A) Les ALD : définition et problématique

Selon l'article L. 322-3 du Code de la Sécurité Sociale, « les affections de longue durée sont des affections comportant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, ouvrant droit, pour ceux qui en sont atteints, à l'exonération du ticket modérateur, c'est-à-dire à une prise en charge intégrale de leurs frais de traitement, dans la limite du périmètre remboursable ».

Ainsi, les actes et prestations entrant dans la prise en charge d'une pathologie sont remboursés à 100 % du tarif opposable, si cette pathologie répond à l'un des critères suivants :

- **ALD liste ou ALD 30** : pathologies figurant sur une liste limitative de trente affections (Cf. liste en annexe 1) définie par décret.
- **Hors Liste ou ALD 31** : forme évolutive ou invalidante d'une affection grave caractérisée ne figurant pas sur la liste des affections mentionnées au 3° de l'article L. 322-3 du Code de la Sécurité Sociale pour des soins continus d'une durée prévisible supérieure à 6 mois et coûteux.
- **Polypathologies** invalidantes ALD 32 : plusieurs affections caractérisées entraînant un état pathologique invalidant pour lequel des soins continus et coûteux d'une durée prévisible supérieure à 6 mois sont nécessaires.

La prise en charge à 100 % des soins et prestations d'un patient pour une Affection Longue Durée (ALD) est une ouverture de droit qui est demandée par l'assuré et son médecin traitant sur un protocole de soins récapitulant l'ensemble des pathologies et des traitements, soumis à l'avis conjoint du médecin conseil. Pour accorder une prise en charge en ALD, le médecin conseil appuie sa décision, d'une part sur les critères médicaux d'admission définis, soit par le haut comité médical de la sécurité sociale, soit par la HAS et, d'autre part, sur son expertise technique.

B) La source des données

Les données étudiées sont issues de requêtes sur le SID PATHO via Query studio (« Entrepôt » de données anonymisées) regroupant l'ensemble des bénéficiaires de pathologies en ALD, du régime agricole) et portent sur les dates de début et de fin d'ALD, sur les pathologies, le régime, et des données socio-démographiques .

Ces données recueillies ainsi que leur traitement ont fait l'objet d'une déclaration CNIL n°1158580 et d'une décision CIL n°13-08 relative à un traitement de données à caractère personnel concernant la connaissance des affections de longue durée au régime agricole.

A partir de cette base de données brute alimentée dans le système par les caisses, un traitement permet de sélectionner la population en ALD au 31 décembre de l'année considérée, indépendamment de la date d'attribution de l'ALD, et les nouveaux cas d'attribution d'exonération au titre d'une ALD survenus dans le courant de l'année.

C) Traitement des données

D'abord sous forme de fichiers Excel®, les données ont été traitées sur le logiciel SAS®.

La requête a été effectuée le 30 avril 2015 et correspond aux données du flux du mois de mars 2015.

D) Les limites de la base de données

L'ensemble des données recueillies auprès des caisses est tributaire du niveau d'appréciation des médecins conseils, ainsi que des habitudes de codage et de saisie locales.

Il est nécessaire de rappeler que les résultats statistiques présentés dans ce tableau de bord ne sont pas un reflet de la morbidité prévalente au régime agricole, mais celle des pathologies exonérantes déclarées. Les assurés atteints d'une affection longue durée n'ont pas l'obligation de faire une demande de prise en charge au titre de cette ALD.

E) Indicateurs

Dénombrement des patients et des pathologies

Le nombre de pathologies exonérantes est toujours supérieur au nombre d'individus bénéficiant d'une exonération, un individu pouvant avoir plusieurs pathologies au sein de la même ALD, mais également plusieurs ALD. Ce différentiel est explicité dans les tableaux et graphiques.

Population protégée

La population protégée en maladie du régime agricole, dont il est question ici, regroupe l'ensemble des assurés et leurs ayants droit pour lesquels le régime agricole est susceptible de servir une prestation de l'assurance maladie que les assurés soient affiliés à la MSA ou à APRIA (en 2013).

La population de référence utilisée dans le présent rapport, issue du RNIAM, est la population couverte en maladie au 01 janvier 2015 pour les calculs de taux de prévalence au 31 décembre 2014. Pour les taux d'incidence, on utilise la population moyenne 01 janvier 2014 - 01 janvier 2015.

L'âge

Pour l'incidence il s'agit, de l'âge atteint dans l'année et de l'âge révolu au 31 décembre pour la prévalence.

Taux d'incidence brut

Nombre de nouveaux cas survenus sur une période donnée, rapporté à la population susceptible d'être touchée sur la même période. Dans cette étude, la population de référence est la population couverte en maladie par le régime agricole issue du Répertoire National Inter-régimes de l'Assurance Maladie (RNIAM).

Taux d'incidence standardisé par âge et sexe

C'est le taux de nouveaux cas attendus dans la population observée si celle-ci avait la même structure par âge et sexe qu'une population de référence (par exemple : population du RNIAM, population française INSEE...). Ce taux varie en fonction de la population de référence utilisée pour la standardisation.

Taux de prévalence brut

Nombre de patients recensés à une date donnée, rapporté au nombre de patients susceptibles d'être touchés par la maladie ; la population de référence utilisée est la population du RNIAM, c'est-à-dire la population couverte en maladie par le régime agricole à la même date.

Taux de prévalence standardisé par l'âge et le sexe

C'est le taux de cas attendus dans la population observée si celle-ci avait la même structure par âge et sexe qu'une population de référence (par exemple : population du RNIAM, population française INSEE...). Ce taux varie en fonction de la population de référence utilisée pour la standardisation.

Risque relatif

Mesure le risque de survenue d'un événement (ici incidence ou prévalence) entre 2 populations ; il s'agit du rapport des taux observés. Le risque est augmenté pour la population au dénominateur si le RR >1, à l'inverse un RR <1 signifie un risque moindre pour cette population.

CMF (Comparative morbidity ou mortality)

Rapport des taux standardisés de deux populations à comparer. Il s'interprète comme le risque relatif.

ANNEXE 1 : LISTE DES 30 AFFECTIONS DE LONGUE DUREE

[Décret n° 2004-1049 du 4 octobre 2004 relatif à la liste des affections comportant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse]

ALD 1 : Accident vasculaire cérébral invalidant

ALD 2 : Insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques

ALD 3 : Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques

ALD 4 : Bilharziose compliquée

ALD 5 : Insuffisance cardiaque grave, troubles des rythmes graves, cardiopathies valvulaires, cardiopathies congénitales graves

ALD 6 : Maladies chroniques actives du foie et cirrhoses

ALD 7 : Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé et infection par le VIH

ALD 8 : Diabète de type 1 et diabète de type 2

ALD 9 : Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave

ALD 10 : Hémoglobinopathies, hémolyses chroniques constitutionnelles et acquises sévères

ALD 11 : Hémophilie et affections constitutionnelles de l'hémostase graves

ALD 12 : Hypertension artérielle sévère (par décret n°2011-726 du 24 juin 2011, cette ALD est supprimée de la liste des ALD 30)

ALD 13 : Maladie coronaire

ALD 14 : Insuffisance respiratoire chronique grave

ALD 15 : Maladie d'Alzheimer et autres démences

ALD 16 : Maladie de Parkinson

ALD 17 : Maladies métaboliques héréditaires

ALD 18 : Mucoviscidose

ALD 19 : Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif

ALD 20 : Paraplégie

ALD 21 : Périartérite noueuse, lupus érythémateux aigu disséminé, sclérodermie généralisée évolutive

ALD 22 : Polyarthrite rhumatoïde évolutive grave

ALD 23 : Affections psychiatriques de longue durée

ALD 24 : Maladie de Crohn et rectocolite hémorragique évolutives

ALD 25 : Sclérose en plaques

ALD 26 : Scoliose structurale évolutive

ALD 27 : Spondylarthrite ankylosante grave

ALD 28 : Suites de transplantation d'organe

ALD 29 : Tuberculose active et lèpre

ALD 30 : Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique

ANNEXE 2 : DONNEES D'INCIDENCE 2014

TABLEAU 15

Effectif et taux d'incidence brut, pour 1000, en 2014 pour des ALD 1 à 32 - sur la population moyenne 01 janvier 2014 et 01 janvier 2015 issue du RNIAM

N° ALD	Intitulé ALD	Nombre de patients	Taux d'incidence pour 1000
5	Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme, cardiopathies valvulaires, cardiopathies congénitales graves	27 407	8,4
13	Maladie coronaire	12 395	3,8
1	Accident vasculaire cérébral invalidant	7 586	2,3
3	Artériopathies chroniques avec manifestations	6 814	2,1
12	Hypertension artérielle sévère	464	0,1
Nombre de patients ayant au moins une maladie du groupe cardio-vasculaire (au moins une ALD parmi les ALD 1, 3, 5, 12, 13)		49 717	15,3
30	Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique	22 863	7,0
8	Diabète de type 1 et diabète de type 2	16 784	5,2
15	Maladie d'Alzheimer	10 228	3,1
23	Affections psychiatriques de longue durée	8 331	2,6
14	Insuffisance respiratoire chronique grave	4 282	1,3
19	Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif	2 503	0,8
16	Maladie de Parkinson	2 178	0,7
9	Formes graves des affections neurologiques et musculaires, épilepsie grave	2 144	0,7
22	Polyarthrite rhumatoïde évolutive grave	1 585	0,5
21	Périartérite noueuse, lupus érythémateux aigu disséminé, Sclérodermie généralisée évolutive	956	0,3
6	Maladies chroniques actives du foie et cirroses	939	0,3
24	Maladie de Crohn et rectocolite hémorragique évolutives	655	0,2
27	Spondylarthrite ankylosante grave	554	0,2
2	Insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques	441	0,1
17	Maladies Métaboliques héréditaires	406	0,1
26	Scoliose structurale évolutive	277	0,1
7	Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé et infection par le VIH	234	0,1
11	Hémophilie et affections constitutionnelles de l'hémostase graves	233	0,1
25	Sclérose en plaques	226	0,1
28	Suites de transplantation d'organe	149	0,0
20	Paraplégie	128	0,0
29	Tuberculose active	122	0,0
10	Hémoglobinopathies, Hémolyses chroniques constitutionnelles et acquises sévères	55	0,0
18	Mucoviscidose	19	0,0
4	Bilharziose compliquée	S	S
Nombre de patients ayant au moins une ALD 1 à 30		110 012	33,8
31	Hors liste	7 293	2,2
32	Polypathologies	2 065	0,6

S : donnée confidentielle, en application des règles du secret statistique

Source : CCMSA - DERS

Remarque : les ALD dénombrées sont les nouvelles ALD, indépendamment du fait que le patient qui en bénéficie ait pu être pris en charge pour une pathologie différente les années précédentes.

TABLEAU 16

Taux d'incidence brut par département, pour les ALD 1 à 30, 31, 32 et 1 à 32, des patients pris en charge pour une ALD au 31 décembre 2014

Caisse MSA	Dept	Taux d'incidence bruts pour 1000			
		ALD 1 à 30	ALD 31	ALD 32	ALD 1 à 32
MSA AIN RHONE	1	37,9	3,1	0,4	40,1
	69	27,1	1,8	0,7	29,1
MSA ALPES DU NORD	38	34,5	3,7	1,0	37,4
	73	35,1	3,4	1,8	38,4
	74	31,7	2,4	2,3	34,1
MSA ALPES VAUCLUSE	5	37,2	3,3	1,9	39,9
	84	33,3	2,6	0,5	35,3
MSA ALSACE	67	35,7	1,9	0,5	37,8
	68	30,1	0,9	0,5	31,2
MSA ARDECHE LOIRE DROME	7	35,9	1,0	1,4	37,6
	26	29,7	1,3	1,0	31,1
	42	32,5	1,3	0,6	33,6
MSA ARMORIQUE	22	38,1	2,8	0,5	40,1
	29	43,1	2,9	0,2	44,7
MSA AUVERGNE	3	42,8	1,7	0,2	44,3
	15	39,0	1,5	0,6	40,8
	43	47,2	2,1	0,6	49,1
	63	42,8	1,9	0,6	44,8
MSA BEAUCE COEUR DE LOIRE	18	39,2	2,7	0,1	40,9
	28	37,1	2,7	0,0	38,5
	45	35,4	2,8	0,0	37,1
MSA BERRY TOURAINE	36	31,7	3,0	0,1	34,0
	37	31,1	2,2	0,1	33,0
	41	29,3	2,2	0,1	31,0
MSA BOURGOGNE	21	27,4	2,1	0,4	28,9
	58	33,4	1,3	0,6	34,9
	71	30,0	1,5	1,0	32,5
	89	29,1	2,1	0,7	31,2
MSA CHARENTES	16	38,3	1,2	0,7	39,2
	17	34,7	1,7	0,5	36,2
MSA CORSE	20	44,0	5,3	0,9	48,2
MSA COTES NORMANDES	14	29,7	1,3	0,5	31,1
	50	35,3	1,3	1,0	37,2
MSA DORDOGNE, LOT ET GARONNE	24	37,6	1,2	0,2	38,6
	47	30,1	0,8	0,2	30,9
MSA FRANCHE COMTE	25	28,9	1,3	1,4	31,3
	39	34,7	1,4	1,4	36,8
	70+90	39,8	2,1	2,6	42,9
MSA GIRONDE	33	31,2	2,0	1,1	33,6
MSA GRAND SUD	11	33,7	1,3	0,7	35,5
	66	39,3	1,4	0,8	41,5
MSA HAUTE NORMANDIE	27	31,1	2,7	0,1	33,0
	76	34,6	3,0	0,3	36,9
MSA ILE DE FRANCE	75	21,4	2,0	1,4	24,5
MSA LANGUEDOC	30	35,1	2,3	0,3	36,7
	34	39,8	2,1	2,8	44,1
	48	23,9	2,2	0,0	25,6

Caisse MSA	Dept	Taux d'incidence bruts pour 1000			
		ALD 1 à 30	ALD 31	ALD 32	ALD 1 à 32
MSA LIMOUSIN	19	41,1	1,8	4,5	46,1
	23	36,4	3,5	2,2	39,9
	87	39,8	1,9	1,0	41,7
MSA LOIRE ATLANTIQUE VENDEE	44	36,2	1,6	0,1	37,2
	85	32,4	0,8	0,1	33,1
MSA LORRAINE	54	32,6	2,9	0,0	34,5
	57	38,4	3,5	0,2	40,5
	88	32,7	2,1	0,0	34,1
MSA MAINE ET LOIRE	49	28,3	0,5	0,5	29,2
MSA MARNE ARDENNES MEUSE	8	32,1	3,6	0,1	34,6
	51	25,8	1,4	0,2	27,0
	55	37,8	2,6	0,3	39,9
MSA MAYENNE ORNE SARTHE	53	30,2	1,7	0,0	31,2
	61	30,6	1,8	0,0	31,8
	72	30,9	1,4	0,0	31,9
MSA MIDI PYRENEES NORD	12	45,1	5,6	1,2	49,1
	46	39,4	3,4	0,3	42,0
	81	44,4	6,5	0,4	48,2
	82	35,0	3,2	0,4	37,3
MSA MIDI PYRENEES SUD	9	35,5	2,0	0,4	36,9
	31	28,5	1,2	0,4	29,5
	32	35,3	1,8	0,6	36,8
	65	40,4	2,2	1,5	42,2
MSA NORD PAS DE CALAIS	59	35,1	3,0	0,6	37,2
	62	35,8	4,2	0,6	38,9
MSA PICARDIE	2	33,6	1,3	0,3	34,8
	60	30,6	2,1	0,6	32,4
	80	36,6	3,1	1,3	39,0
MSA PORTES DE BRETAGNE	35	29,9	2,3	0,2	31,6
	56	31,9	1,7	0,2	33,3
MSA PROVENCE AZUR	6	36,1	2,9	0,0	38,2
	13	29,0	3,7	0,6	31,2
	83	30,0	2,3	0,7	31,8
MSA SEVRES VIENNE	79	29,7	1,3	0,3	30,8
	86	33,9	1,1	0,5	34,9
MSA SUD AQUITAINE	40	40,8	2,9	0,5	42,6
	64	36,7	6,1	0,4	40,2
MSA SUD CHAMPAGNE	10	27,7	1,4	0,3	28,9
	52	30,5	3,2	0,0	32,9

Source : CCMSA - DERS

Télécharger les données au format Excel :



TABLEAU 17
Taux d'incidence standardisé par âge et sexe, pour les ALD 1 à 30, 31, 32 et 1 à 32
des patients admis en ALD 1 à 32 en 2014

Caisse MSA	Dept	Taux d'incidence standardisé pour 1000			
		ALD 1 à 30	ALD 31	ALD 32	ALD 1 à 32
MSA AIN RHONE	1	35,0	2,8	0,4	37,1
	69	31,0	2,0	0,9	33,3
MSA ALPES DU NORD	38	35,6	3,8	1,0	38,5
	73	37,6	3,5	1,9	40,9
	74	37,0	2,6	2,4	39,6
MSA ALPES VAUCLUSE	5	39,3	3,5	2,1	42,2
	84	37,6	3,1	0,7	39,8
MSA ALSACE	67	37,0	1,9	0,5	39,1
	68	35,1	1,0	0,7	36,4
MSA ARDECHE LOIRE DROME	7	32,0	1,0	1,2	33,5
	26	33,9	1,5	1,3	35,5
	42	32,1	1,2	0,6	33,1
MSA ARMORIQUE	22	39,4	2,8	0,5	41,4
	29	43,7	2,8	0,2	45,3
MSA AUVERGNE	3	36,9	1,5	0,2	38,2
	15	34,7	1,4	0,6	36,4
	43	40,8	1,9	0,5	42,5
	63	41,4	1,8	0,5	43,3
MSA BEAUCE COEUR DE LOIRE	18	37,9	2,7	0,1	39,5
	28	33,8	2,5	0,0	35,1
	45	35,0	2,8	0,0	36,8
MSA BERRY TOURAINE	36	26,6	2,5	0,1	28,5
	37	29,2	2,0	0,1	30,9
	41	27,7	2,0	0,1	29,3
MSA BOURGOGNE	21	29,0	2,2	0,4	30,6
	58	30,8	1,1	0,6	32,1
	71	27,0	1,3	0,8	29,1
	89	29,3	2,2	0,5	31,4
MSA CHARENTES	16	34,3	1,0	0,6	35,1
	17	33,1	1,7	0,5	34,6
MSA CORSE	20	46,0	5,7	1,1	50,6
MSA COTES NORMANDES	14	30,0	1,4	0,5	31,4
	50	30,1	1,1	0,8	31,8
MSA DORDOGNE, LOT ET GARONNE	24	32,7	1,1	0,1	33,6
	47	30,2	0,8	0,2	31,0
MSA FRANCHE COMTE	25	31,8	1,4	1,7	34,5
	39	33,2	1,4	1,2	35,2
	70+90	39,2	2,1	2,5	42,2
MSA GIRONDE	33	38,5	2,4	1,6	41,4
MSA GRAND SUD	11	31,2	1,2	0,6	32,8
	66	42,0	1,5	0,9	44,3
MSA HAUTE NORMANDIE	27	30,3	2,7	0,1	32,2
	76	33,0	2,8	0,3	35,2
MSA ILE DE FRANCE	75	31,1	2,9	2,8	36,4
MSA LANGUEDOC	30	38,3	2,6	0,4	40,1
	34	38,7	2,1	2,6	42,8
	48	22,3	2,1	0,0	24,0

Caisse MSA	Dept	Taux d'incidence standardisé pour 1000			
		ALD 1 à 30	ALD 31	ALD 32	ALD 1 à 32
MSA LIMOUSIN	19	34,7	1,5	3,4	38,7
	23	29,7	2,9	1,5	32,5
	87	34,1	1,7	0,8	35,7
MSA LOIRE ATLANTIQUE VENDEE	44	37,8	1,6	0,1	38,8
	85	29,6	0,8	0,1	30,2
MSA LORRAINE	54	35,9	3,0	0,0	37,9
	57	38,5	3,4	0,2	40,7
	88	33,1	2,2	0,0	34,6
MSA MAINE ET LOIRE	49	29,4	0,5	0,5	30,3
MSA MARNE ARDENNES MEUSE	8	30,9	3,5	0,1	33,4
	51	32,0	1,6	0,3	33,4
	55	36,8	2,6	0,3	38,8
MSA MAYENNE ORNE SARTHE	53	26,0	1,5	0,0	26,9
	61	26,8	1,6	0,0	28,0
	72	28,2	1,3	0,0	29,2
MSA MIDI PYRENEES NORD	12	40,7	5,1	1,0	44,3
	46	33,4	3,1	0,2	35,8
	81	39,4	5,7	0,3	42,8
	82	33,4	3,1	0,4	35,7
MSA MIDI PYRENEES SUD	9	30,7	1,7	0,3	31,9
	31	25,8	1,0	0,3	26,7
	32	29,3	1,6	0,5	30,6
	65	32,5	2,0	1,0	34,1
MSA NORD PAS DE CALAIS	59	40,6	3,3	0,7	42,9
	62	37,4	4,3	0,6	40,5
MSA PICARDIE	2	35,4	1,4	0,4	36,7
	60	35,5	2,4	0,8	37,6
	80	37,5	3,2	1,4	40,0
MSA PORTES DE BRETAGNE	35	27,9	2,1	0,2	29,5
	56	32,3	1,6	0,2	33,7
MSA PROVENCE AZUR	6	37,9	3,0	0,0	40,2
	13	37,2	4,9	1,0	40,0
	83	34,5	2,6	0,9	36,5
MSA SEVRES VIENNE	79	27,5	1,2	0,2	28,5
	86	28,9	1,0	0,4	29,8
MSA SUD AQUITAINE	40	40,0	2,9	0,5	41,8
	64	35,7	5,8	0,4	39,1
MSA SUD CHAMPAGNE	10	31,0	1,6	0,4	32,3
	52	28,1	3,0	0,0	30,3

Source : CCMSA - DERS

TABLEAU 18

Evolution du taux d'incidence brut des nouvelles reconnaissances en ALD 1 à 32
et des taux standardisés par âge et sexe, de 2002 à 2014
(la population de référence pour le calcul des taux standardisés est la population RNIAM au 01 janvier 2015)

Année	Nombre de patients	Taux d'incidence pour 1000	Taux standardisés par âge et sexe
2002	104 381	25,5	27,2
2003	93 419	24,5	24,5
2004	92 543	24,8	24,6
2005	94 738	25,4	25,1
2006	109 835	30,1	29,5
2007	103 653	28,9	28,7
2008	102 310	28,5	28,4
2009	102 975	29,0	28,1
2010	108 097	31,0	30,7
2011	109 743	32,2	32,2
2012	132 425	39,6	39,6
2013	124 914	38,0	37,8
2014	116 344	35,7	35,7

Source : CCMSA - DERS

Rappel : les effectifs dénombrés sont ceux des patients bénéficiant d'une nouvelle ALD dans l'année indépendamment du fait qu'ils aient pu ou non bénéficier d'une reconnaissance pour une autre ALD les années antérieures.

ANNEXE 3 : DONNEES DE PREVALENCE AU 31 DECEMBRE 2014

TABLEAU 19

Effectif et taux de prévalence brut des patients en ALD 1 à 32 au 31 décembre 2014, par ALD

		Nombre de patients pour l'ALD	Taux de prévalence pour 1000
5	Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme, cardiopathies valvulaires, cardiopathies congénitales graves	151 092	46,4
12	Hypertension artérielle sévère	71 881	22,1
13	Maladie coronaire	105 670	32,5
3	Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques	45 836	14,1
1	Accident vasculaire cérébral invalidant	40 021	12,3
Nombre de patients ayant au moins une ALD du groupe cardio-vasculaire (au moins une ALD 1, 3, 5, 12, 13)		345 263	106,1
8	Diabète de type 1 et diabète de type 2	173 336	53,3
30	Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique	139 836	43,0
23	Affections psychiatriques de longue durée	59 089	18,2
15	Maladie d'Alzheimer	44 580	13,7
14	Insuffisance respiratoire chronique grave	29 858	9,2
22	Polyarthrite rhumatoïde évolutive grave	16 659	5,1
16	Maladie de Parkinson	14 439	4,4
9	Formes graves des affections neurologiques et musculaires, épilepsie grave	13 783	4,2
19	Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif	11 639	3,6
6	Maladies chroniques actives du foie et cirrhoses	6 394	2,0
21	Périartérite noueuse, lupus érythémateux aigu disséminé, Sclérodermie généralisée évolutive	7 723	2,4
24	Maladie de Crohn et rectocolite hémorragique évolutives	5 600	1,7
27	Spondylarthrite ankylosante grave	4 539	1,4
25	Sclérose en plaques	3 089	0,9
17	Maladies Métaboliques héréditaires	3 851	1,2
2	Insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques	1 934	0,6
7	Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé et infection par le VIH	1 698	0,5
20	Paraplégie	1 310	0,4
11	Hémophilie et affections constitutionnelles de l'hémostase graves	1 468	0,5
26	Scoliose structurale évolutive	1 204	0,4
28	Suites de transplantation d'organe	908	0,3
29	Tuberculose active	438	0,1
10	Hémoglobinopathies, Hémolyses chroniques constitutionnelles et acquises sévères	268	0,1
18	Mucoviscidose	160	0,0
4	Bilharziose compliquée	S	S
Nombre de patients ayant au moins une ALD 1 à 30		670 773	206,1
31	Hors liste	39 568	12,2
32	Polypathologies	7 260	2,2

S : donnée confidentielle, en application des règles du secret statistique

Source : CCMSA - DERS

Rappel : les patients pouvant bénéficier de plus d'une ALD, le nombre total de patients ayant au moins une ALD est différent de la somme des patients comptabilisés par ALD.

TABLEAU 20
Effectif et taux de prévalence brut pour 1000 des patients en ALD 1 à 32
au 31 décembre 2014 par sexe et tranche d'âge

Tranche d'âge	Femmes	Femmes	Hommes	Hommes	Ensemble	Ensemble taux de prévalence
		Taux de prévalence pour 1000		Taux de prévalence pour 1000		
0-9 ans	1 884	15,2	2 768	21,3	4 652	18,3
10-19 ans	3 343	24,9	4 188	26,7	7 531	25,8
20-29 ans	2 162	22,8	3 826	21,3	5 988	21,8
30-39 ans	4 641	39,6	6 499	33,5	11 140	35,8
40-49 ans	11 291	78,3	15 419	65,6	26 710	70,4
50-59 ans	23 443	141,4	37 172	144,2	60 615	143,1
60-69 ans	41 457	227,9	72 675	298,9	114 132	268,5
70-79 ans	72 933	373,7	84 344	481,4	157 277	424,7
80-89 ans	132 271	530,0	103 664	630,6	235 935	570,0
plus de 90 ans	46 110	589,5	20 717	642,0	66 827	604,9
Ensemble	339 535	228,6	351 272	198,6	690 807	212,3

Source : CCMSA - DERS

Rappel : un patient est comptabilisé une fois indépendamment du nombre d'ALD dont il bénéficie.

Télécharger les données au format Excel :



TABLEAU 21
Taux de prévalence brut par caisse
pour les ALD 1 à 30, 31, 32 et 1 à 32 au 31 décembre 2014

Caisse MSA	Dept	Taux de prévalence brut pour 1000			
		ALD 1 à 30	ALD 31	ALD 32	ALD 1 à 32
MSA AIN RHONE	1	228,3	18,5	1,7	235,4
	69	159,8	9,8	3,0	166,9
MSA ALPES DU NORD	38	214,7	23,1	1,9	222,8
	73	181,7	17,6	7,3	191,0
	74	161,7	10,7	2,9	168,1
MSA ALPES VAUCLUSE	5	200,8	22,6	5,7	211,1
	84	187,3	12,3	4,5	194,1
MSA ALSACE	67	216,0	8,6	2,0	220,9
	68	173,8	5,5	1,6	177,1
MSA ARDECHE LOIRE DROME	7	217,1	6,3	4,3	222,1
	26	179,4	8,5	3,4	183,1
	42	220,2	11,8	2,9	225,6
MSA ARMORIQUE	22	198,9	13,9	1,0	205,0
	29	211,0	10,5	0,6	215,6
MSA AUVERGNE	3	258,7	9,1	0,8	263,2
	15	249,1	8,3	2,4	255,1
	43	263,4	11,2	1,5	268,9
	63	249,4	9,9	1,6	254,3
MSA BEAUCE COEUR DE LOIRE	18	212,0	13,6	1,5	218,0
	28	225,0	19,5	1,3	232,1
	45	199,9	17,5	0,2	206,7
MSA BERRY TOURAINE	36	290,7	21,8	1,0	299,4
	37	228,5	15,9	0,8	233,5
	41	214,2	14,4	0,6	220,9
MSA BOURGOGNE	21	177,7	10,8	2,2	183,0
	58	238,8	10,1	2,8	244,8
	71	228,8	15,6	6,4	241,3
	89	215,7	14,3	3,4	223,4
MSA CHARENTES	16	211,8	6,6	2,9	215,3
	17	208,7	6,1	1,3	212,3
MSA CORSE	20	227,9	18,4	1,7	237,2
MSA COTES NORMANDES	14	199,5	7,7	1,6	204,4
	50	272,0	15,6	3,6	281,6
MSA DORDOGNE, LOT ET GARONNE	24	240,2	11,0	1,6	245,1
	47	197,0	4,9	1,1	199,6
MSA FRANCHE COMTE	25	173,7	11,0	2,3	180,8
	39	198,8	11,1	1,9	204,9
	70+90	204,5	11,4	2,4	211,4
MSA GIRONDE	33	177,0	9,3	3,3	183,4
MSA GRAND SUD	11	217,5	10,2	2,0	223,6
	66	193,3	8,5	3,2	200,3
MSA HAUTE NORMANDIE	27	194,4	17,2	0,9	202,6
	76	219,6	20,4	1,1	228,1
MSA ILE DE FRANCE	75	122,5	9,5	5,9	132,8
MSA LANGUEDOC	30	191,3	13,3	1,3	197,6
	34	222,3	13,1	9,9	236,7
	48	262,6	27,4	0,4	271,4

Caisse MSA	Dept	Taux de prévalence brut pour 1000			
		ALD 1 à 30	ALD 31	ALD 32	ALD 1 à 32
MSA LIMOUSIN	19	290,7	19,7	12,2	304,7
	23	264,2	19,3	9,7	274,0
	87	254,9	14,2	2,2	260,5
MSA LOIRE ATLANTIQUE VENDEE	44	199,9	10,3	0,4	204,0
	85	208,4	4,6	0,3	210,8
MSA LORRAINE	54	181,7	9,9	0,4	186,5
	57	225,6	11,8	0,9	230,2
	88	181,8	8,1	0,4	186,1
MSA MAINE ET LOIRE	49	176,9	2,5	3,1	181,3
MSA MARNE ARDENNES MEUSE	8	202,7	10,4	0,6	208,4
	51	152,5	4,9	0,4	155,3
	55	208,4	9,5	1,0	212,6
MSA MAYENNE ORNE SARTHE	53	238,7	13,0	0,2	244,2
	61	242,8	17,2	0,5	250,3
	72	237,6	10,7	0,2	241,8
MSA MIDI PYRENEES NORD	12	243,1	29,8	3,4	254,5
	46	247,8	22,0	0,8	255,7
	81	249,9	34,7	2,6	258,2
	82	215,1	20,9	1,3	222,0
MSA MIDI PYRENEES SUD	9	224,6	8,1	1,2	228,6
	31	200,5	7,1	1,0	204,4
	32	226,8	9,1	1,5	230,5
	65	247,7	10,1	2,5	253,3
MSA NORD PAS DE CALAIS	59	179,1	9,8	2,0	183,6
	62	208,1	15,0	3,0	215,1
MSA PICARDIE	2	186,1	6,5	1,0	190,1
	60	172,7	6,9	1,4	176,5
	80	208,7	10,2	3,4	212,6
MSA PORTES DE BRETAGNE	35	207,6	14,8	0,5	213,5
	56	221,7	9,4	1,4	226,6
MSA PROVENCE AZUR	6	197,2	12,0	0,9	202,9
	13	153,5	12,3	1,7	158,2
	83	184,3	11,7	1,0	189,5
MSA SEVRES VIENNE	79	220,5	11,2	0,9	226,6
	86	221,9	7,3	1,8	226,4
MSA SUD AQUITAINE	40	226,3	17,6	1,4	232,4
	64	228,7	23,5	1,3	236,1
MSA SUD CHAMPAGNE	10	165,5	7,1	0,5	169,1
	52	226,0	14,3	1,3	232,6

Source : CCMSA - DERS

TABLEAU 22
Taux de prévalence standardisés par âge et sexe, par département,
pour les ALD 1 à 30, 31, 32 et 1 à 32 au 31 décembre 2014

Caisse MSA	Dept	Taux de prévalence stand. pour 1000			
		ALD 1 à 30	ALD 31	ALD 32	ALD 1 à 32
MSA AIN RHONE	1	210,4	16,8	1,4	217,0
	69	189,3	11,4	4,0	197,6
MSA ALPES DU NORD	38	222,4	23,3	1,8	230,5
	73	196,0	18,4	7,2	205,3
	74	192,5	12,1	3,4	199,7
MSA ALPES VAUCLUSE	4 et 5	214,0	24,8	6,1	225,2
	84	207,5	14,6	6,3	215,2
MSA ALSACE	67	224,6	8,7	2,1	229,6
	68	203,7	6,3	2,1	207,4
MSA ARDECHE LOIRE DROME	7	191,7	5,9	3,6	196,4
	26	207,8	9,8	4,4	211,9
	42	216,8	11,6	2,9	222,2
MSA ARMORIQUE	22	205,3	14,0	1,0	211,4
	29	213,0	10,3	0,6	217,5
MSA AUVERGNE	3	221,7	8,1	0,6	225,9
	15	220,9	7,9	2,2	226,7
	43	225,8	9,8	1,2	230,7
	63	241,3	9,5	1,5	246,1
MSA BEAUCE COEUR DE LOIRE	18	206,3	13,6	1,5	212,3
	28	203,4	17,8	1,1	210,1
	45	197,9	17,6	0,2	204,7
MSA BERRY TOURAINE	36	232,0	17,6	0,8	239,5
	37	211,6	14,5	0,7	216,4
	41	200,5	13,4	0,5	206,8
MSA BOURGOGNE	21	191,6	11,6	2,4	197,2
	58	216,9	9,5	2,6	222,7
	71	203,1	13,8	5,1	214,0
	89	218,1	14,8	3,6	226,0
MSA CHARENTES	16	189,6	6,0	2,4	192,9
	17	199,0	5,9	1,2	202,5
MSA CORSE	20	236,5	20,0	2,2	246,5
MSA COTES NORMANDES	14	202,0	7,8	1,6	206,9
	50	223,7	13,0	2,7	231,9
MSA DORDOGNE, LOT ET GARONNE	24	206,1	9,6	1,3	210,5
	47	195,6	5,0	1,1	198,3
MSA FRANCHE COMTE	25	192,9	12,4	2,7	200,8
	39	191,8	10,6	1,7	197,6
	70 et 90	201,6	11,3	2,4	208,4
MSA GIRONDE	33	223,5	11,2	4,7	231,2
MSA GRAND SUD	11	204,8	9,7	1,8	210,6
	66	212,6	9,1	3,4	220,0
MSA HAUTE NORMANDIE	27	190,6	16,9	0,9	198,8
	76	207,6	19,1	1,0	215,8
MSA ILE DE FRANCE	75	182,0	13,7	11,6	198,8
MSA LANGUEDOC	30	205,1	15,4	1,7	212,0
	34	216,8	12,9	9,2	230,6
	48	247,4	26,2	0,4	256,2

Caisse MSA	Dept	Taux de prévalence stand. pour 1000			
		ALD 1 à 30	ALD 31	ALD 32	ALD 1 à 32
MSA LIMOUSIN	19	241,4	16,1	8,9	252,6
	23	209,5	15,7	6,7	217,6
	87	218,2	12,1	1,7	223,0
MSA LOIRE ATLANTIQUE VENDEE	44	208,7	10,5	0,4	212,8
	85	189,1	4,2	0,3	191,4
MSA LORRAINE	54	202,6	11,0	0,5	207,8
	57	225,9	11,7	1,0	230,5
	88	185,0	8,3	0,4	189,3
MSA MAINE ET LOIRE	49	183,7	2,5	3,3	188,3
MSA MARNE ARDENNES MEUSE	8	193,5	10,2	0,6	199,1
	51	189,4	5,8	0,7	192,5
	55	201,2	9,3	1,0	205,4
MSA MAYENNE ORNE SARTHE	53	198,1	11,1	0,1	203,2
	61	205,1	14,9	0,4	212,1
	72	211,3	9,5	0,2	215,2
MSA MIDI PYRENEES NORD	12	218,1	27,0	3,1	228,7
	46	211,1	18,8	0,6	218,2
	81	220,6	30,4	2,1	228,2
	82	204,9	20,3	1,2	211,7
MSA MIDI PYRENEES SUD	9	189,2	6,9	0,9	192,7
	31	177,2	6,3	0,8	180,9
	32	188,3	7,8	1,2	191,7
	65	195,3	8,5	1,8	200,3
MSA NORD PAS DE CALAIS	59	208,3	11,1	2,5	213,2
	62	215,5	15,4	3,3	222,5
MSA PICARDIE	2	195,8	6,8	1,2	199,9
	60	199,2	8,0	1,9	203,4
	80	213,7	10,5	3,7	217,8
MSA PORTES DE BRETAGNE	35	193,1	13,2	0,4	198,6
	56	223,2	9,1	1,4	228,0
MSA PROVENCE AZUR	6	207,4	12,5	0,9	213,4
	13	194,5	16,8	2,6	200,3
	83	215,1	14,1	1,2	221,0
MSA SEVRES VIENNE	79	200,9	10,2	0,8	206,5
	86	188,3	6,4	1,4	192,4
MSA SUD AQUITAINE	40	221,5	17,2	1,4	227,5
	64	222,2	22,9	1,3	229,4
MSA SUD CHAMPAGNE	10	184,8	8,0	0,7	188,6
	52	203,3	13,0	1,2	209,3

Source : CCMSA - DERS

MSA Caisse Centrale

Direction de la Santé

Direction des Etudes et des Répertoires Statistiques

Les Mercuriales

Echelon National du contrôle Médical

Alain PELC

40, rue Jean Jaurès

Dr François FRETE,

Dép. régulation, Evaluation et Etudes en Santé

93547 Bagnolet Cedex

Véronique DANGUY, Barbara ZAMPARO



L'essentiel & plus encore